



## Écoles de Montpellier :

### **Exercice PPMS du 9 mars**

*"Simulation de gestion de crise lié à un risque inondation",*

**DANS CES CONDITIONS,  
POUR NOUS C'EST **NON** !**

Les organisations syndicales du département de l'Hérault, SNUDI FO, CGT Éduc'action et SUD Éducation ont pris connaissance avec stupeur du **courrier adressé aux directions d'écoles de la ville, cosigné par le DASEN et une adjointe au Maire de la ville de Montpellier annonçant la tenue et les conditions d'organisation de l'exercice PPMS du 9 mars.**

**Ce courrier n'a aucune valeur réglementaire et est contraire aux obligations de service des enseignants dont le service s'arrête à 16h.** La prétendue possibilité de récupération est un leurre totalement contraire à la réglementation.

Ce PPMS scolaire/périscolaire organise une confusion inacceptable entre l'école et les dispositifs périscolaires. Il constitue un précédent pour tenter de nous contraindre à nous soumettre à des directives mettant en cause nos droits statutaires. **Il expose les enseignants à de graves difficultés en cas d'accident.**

Les enseignants des écoles publiques n'ont pas à être placés sous l'autorité ni à répondre aux injonctions d'une société privée grassement payée pour se substituer à l'État.

**Tout est organisé pour placer directions d'école et adjoints dans une situation d'être contraints, de fait, à prendre en charge sur le temps périscolaire leurs élèves.** Cela alors que la ville de Montpellier profite de cette occasion pour ne pas rémunérer les personnels du périscolaire et à différer à 16h30 leur arrivée (ce qui montre bien que le but réel de cet « exercice » est tout autre que la « gestion de crise en cas d'inondation »).

**Dans ces conditions, les organisations syndicales du département de l'Hérault, SNUDI FO, CGT Éduc'action et SUD Éducation demandent l'annulation de l'exercice PPMS du 9 mars et demandent en urgence à être reçues ensemble par le DASEN.**

*Montpellier le 2 mars 2017*

**Pour l'annulation de l'exercice PPMS du 9 mars,  
Réunion intersyndicale commune des collègues des  
écoles de Montpellier  
Lundi 6 mars à 17h à la Maison des syndicats,  
(Salle du RDC)**